

**FINANCEMENT DE BACCARAT**

Dans le cadre du projet de cession par Starwood Capital Group de 100% du capital et des droits de vote de Groupe du Louvre ("**GDL**") et de sa filiale indirecte, Louvre Hotels Group, au groupe Jing Jiang, annoncé publiquement le 12 novembre 2014, GDL s'est engagée à procéder au reclassement de la totalité de sa participation majoritaire dans Baccarat, représentant 66,52% du capital et des droits de vote, auprès de SDL Investments I S.à.r.l. ("**SDL Investments**") qui, comme GDL, est contrôlée par des fonds gérés par Starwood Capital Group Global, L.L.C.

Compte tenu de ce que cette opération, qui a pour objet d'éviter que la cession de GDL n'entraîne la sortie de Baccarat du groupe Starwood Capital, constitue un reclassement interne de titres au sein du groupe Starwood Capital et qu'elle n'a aucune incidence sur le contrôle ultime de Baccarat, l'Autorité des Marchés Financiers, par une décision du 18 décembre 2014, octroyé à SDL Investments une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les titres de Baccarat.

En application d'une disposition spécifique du contrat de crédits conclu en date du 22 janvier 2013 entre Baccarat et un pool bancaire (le "**Contrat de crédits**") pour la mise en place d'un prêt revolving de 16M€ sur 5 ans et d'un crédit d'investissement de 11,58M€ sur 6 ans, le pool bancaire, à l'occasion de cette opération de reclassement interne des titres, a souhaité obtenir le remboursement total de l'encours des crédits s'élevant à 22 M€.

Dans ce cadre, SDL Investments a consenti en date de ce jour à Baccarat, en remplacement de ces crédits bancaires, un crédit relais intragroupe d'un montant total en principal de 22,260 M€, divisé en deux tranches, une première tranche (Tranche A) d'un montant maximum en principal de 10,260M€ destinée à refinancer l'encours du crédit d'investissement et le paiement des coûts de réemploi et de rupture au titre des contrats de couverture, et une seconde tranche (Tranche B) d'un montant maximum en principal de 12M€ destinée à refinancer l'encours du crédit revolving.

La Tranche A est remboursable *in fine* le 22 janvier 2019, qui est la date de remboursement final du crédit d'investissement qu'elle refinance et la Tranche B est remboursable *in fine* le 22 janvier 2018, comme l'était le crédit revolving ainsi refinancé. Le taux d'intérêt pour les deux Tranches A et B est Euribor 3 mois +3,50%, identique au taux d'intérêt prévu par le Contrat de crédits.

SDL Investments bénéficie de sûretés identiques à celles précédemment octroyées au pool bancaire au titre du Contrat de crédits.

L'information financière du groupe Baccarat est disponible sur le site officiel www.baccarat.com ou sur www.actusnews.com



Contacts

Baccarat

Pascale Amiel, Directeur Financier

Tel : 01 40 22 11 44

Caroline de Laurens, Directrice des relations presse et publiques

Tel: 01 40 22 11 00

Brunswick

Alexandra van Weddingen

Tel: 01 53 96 83 83

A propos de Baccarat

Baccarat (Paris, Euronext, BCRA) est une marque de luxe française internationalement reconnue comme un leader des produits en cristal haut-de-gamme et exclusifs. Depuis sa création en 1764, la société, dont la Manufacture est basée à Baccarat en Lorraine, est synonyme d'un savoir-faire unique et symbole de l'Art de Vivre à la Française. Depuis près de 250 ans, la marque a inspiré des créateurs de renom du monde en entier. Allant des luminaires d'exception à l'art de la table, des objets de décoration uniques à des bijoux raffinés et du flaconnage sur mesure, les produits de la marque et sa tradition d'excellence sont largement distribués à travers le monde. Depuis 2005, Baccarat est indirectement contrôlé par des fonds gérés par Starwood Capital Group L.L.C.. Retrouvez tout l'univers de Baccarat sur www.baccarat.com